



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1429
10 December 2021

FRENCH
Original: ENGLISH

1348^e séance plénière
Journal n° 1348 du CP, point 9 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1429
PROROGATION DU MANDAT DU
COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN OUZBÉKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan jusqu'au 31 décembre 2022.